



L'Alhambra de Tunis ; Une salle de cinéma de faubourg

Iness Ouertani*

Résumé

Les salles de cinéma présentent un témoin bâti de l'essor urbain, architectural et culturel qu'a connu la Tunisie au début du XX^e siècle. Cette structure modeste et lumineuse, a contribué à la transformation socioculturelle et au changement de la perception du contexte urbain des grandes villes de la Tunisie.

Dans le faubourg Sud de la ville de Tunis, on note la présence d'une salle de cinéma particulière, il s'agit de la salle de Cinéma l'Alhambra construite en 1922 par M. Said Ben Ali Doughri. Son propriétaire tunisien, son architecture particulière et sa situation urbaine entre la médina et la ville européenne de Tunis, sont toutes des conjonctures qui ont fait de l'Alhambra une salle de cinéma spécifique.

Cet article s'interroge sur le contexte socio-urbain de la salle de cinéma l'Alhambra et révèle un intérêt sur les spécificités architecturales de cette salle de cinéma de faubourg. Enfin, il souligne le rôle de cette salle dans la propagation du spectacle cinématographique dans un quartier plus brassé qu'élitiste.

Les mots-clés : Cinéma, Alhambra, cinéma de quartier, pratique culturelle, pratique urbaine.

Pour citer cet article :

Iness Ouertani, « L'Alhambra de Tunis ; Une salle de cinéma de faubourg », *Al-Sabîl : Revue d'Histoire, d'Archéologie et d'Architecture Maghrébines* [En ligne], n°4, Année 2018.

URL : <http://www.al-sabil.tn/?p=3963>

* Architecte, Assistante à l'Université Ez-Zitouna,
Laboratoire d'Archéologie et d'architectures Maghrébines – Université de la Manouba



Introduction

La vie culturelle en Tunisie s'est beaucoup développée durant la deuxième moitié du 19^{ème} siècle et la première moitié du 20^{ème} siècle. La présence des Européens avait un rôle très influant à travers les activités et les équipements à caractère culturel qu'ils ont installé dans le paysage architectural et culturel tunisiens.

Théâtres d'ombres, cafés chantants, théâtres de marionnettes, dancings, spectacles musicaux et cinéma, étaient tous des lieux et des spectacles qui ont marqué toutes les villes de Tunisie durant cette période. Les projections cinématographiques, associées à l'apparition des salles de cinéma en Tunisie, ont à leur tour, engendré une nouvelle forme de pratique culturelle¹ et urbaine². En fait, le cinéma, que ce soit dans la médina ou dans les nouvelles villes en voie de construction, a modernisé le paysage urbain et a changé la scénographie de la vie culturelle.

A quoi ressemblait la ville quand il n'y avait pas de cinéma ?³, cette interrogation a préoccupé les Européens durant les années 1980. Cependant, en Tunisie, cette question ne peut être posée puisque l'avènement des villes modernes et celui du cinéma étaient synchrones. En effet, durant la première période du protectorat, des Européens de différentes nationalités se sont installés à Tunis et ont commencé à construire des équipements et des bâtiments à différentes vocations. Vers la fin du 19^{ème} siècle, des quartiers européens entiers ont pris place sur les terrains qui entouraient la médina. En même temps, les protagonistes en matière de cinéma, ont commencé à programmer des projections cinématographiques dans les rues et dans les salles de spectacles déjà établies comme les théâtres, les cafés et les music-halls. Peu après, vers 1907-08, un nouveau type d'architecture a vu le jour : les salles de cinéma. Cette nouvelle structure a eu une empreinte dans toutes les villes du pays et elle a entraîné une modification urbaine malgré sa modestie architecturale. Toutes ces notifications avaient pour objectif de changer la perception du contexte urbain chez le public à travers les lumières et les variétés imposées dans les différents lieux du cinéma et de la ville.

Parmi les structures architecturales dédiées au cinéma, figure l'Alhambra, une salle particulière du point de vue de son architecture et du contexte urbain et social dans lequel elle a été implantée. Pour mieux comprendre cette particularité, il convient d'abord de saisir la spécificité de son implantation dans la frange Est de la muraille de la médina de Tunis⁴, et plus précisément, dans le quartier Al-Jazira.

1- Un emplacement particulier pour une salle de cinéma

1-1- Le contexte urbain

L'installation des salles de cinéma dans la médina s'est effectuée d'une manière spontanée conjointement avec l'expansion urbaine de la ville européenne et avec l'essor du cinéma durant la première moitié du 20^{ème} siècle. Les deux faubourgs de la médina ont connu le cinéma à travers cette nouvelle structure de divertissement qui s'est installée soit dans des lots de terrain nus soit dans d'anciennes structures comme les hangars⁵.

À Bab Souika, Bab Al-Jazira, Bab Jdid, Bab Carthagène etc., des salles à contenance modeste ont pris place. Ces salles se distinguaient par leur petite taille et par le genre de public qu'elles visaient. Avec un maximum de 200 places offertes et une situation économique

¹ Christian-Marc Bosséno, 1993, p. 67-71.

² Ines Ouertani, 2017.

³ Michel Mesnil, 1985, p. 58.

⁴ Leïla Ammar, 2017, p. 124.

⁵ Iness Ouertani, 2017.

médiocre⁶, nos cinémas de la Médina programmaient des projections continues et répétitives ou ce qu'on appelle des « cinéma-permanents ⁷ ». Cependant, le confort offert par ces salles de cinéma était très modeste, et les exploitants ne pouvaient offrir aux spectateurs des projections pour une soirée qui durait deux ou trois heures. À titre d'exemple, citons la salle Lido, située au 06rue Salem, qui était une sorte de hangar équipé par de chaises métalliques mobiles et d'un petit écran au fond de la salle.

Une autre contrainte s'est fortement posée à l'époque : la sonorisation. En effet, depuis l'avènement du cinéma parlant vers 1930 et jusqu'à 1942, on compte 6 salles dans la Médina sur les 17 construites à Tunis. On constate donc qu'il n'y a pas eu beaucoup de constructions de salles de cinéma dans la Médina durant cette période. Concernant les salles existantes, il était aussi très difficile d'effectuer un traitement acoustique vu la contrainte structurelle et spatiale.

Par ailleurs, il faut mentionner les écrans en plein-air qui recevaient des projections durant le mois de ramadan dont la plus célèbre est la place de Halfaouine. Le cinématographe trouve alors sa place même dans les manifestations d'ordre religieux ou traditionnel.

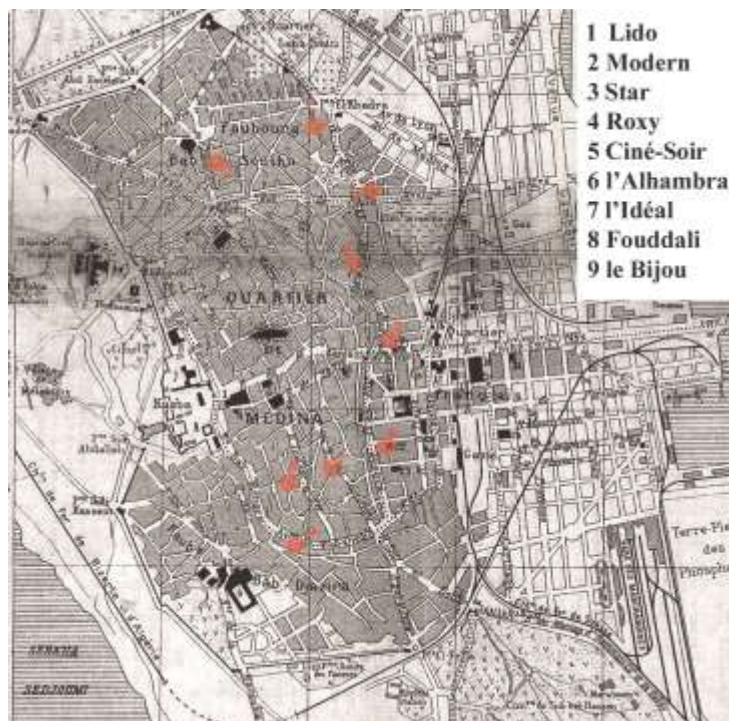


Fig. 1. Plan illustrant l'emplacement des salles de cinéma dans la médina de Tunis ⁸
(Plan de Tunis, Guides Joanne-Hachette et Cie, Paris, 1910-1911)

Toutes ces conjonctures ont engendré une classification des salles de cinéma : on parlait de « salles européennes » et de « salles indigènes », ou encore de « salles de Médina » et de « salles des nouvelles villes »⁹. Les salles de la Médina étaient généralement des salles modestes, destinées à une classe moyenne voire populaire de la population tunisienne. Néanmoins, ces salles ont joué un grand rôle dans l'intégration du cinéma dans la société autochtone et dans la promotion de ce secteur visant à en faire une nouvelle pratique culturelle et à offrir aux spectateurs un nouveau moyen de divertissement.

⁶ Telles les salles le Lido et Roxy.

⁷ Cinémagazine, janvier 1933.

⁸ Le travail de repérage a été établi à partir des documents d'archives et à travers des enquêtes et des investigations de terrain.

⁹ Morgan Corriou, 2015, p. 181-195.

1-2- À l'échelle du quartier

La naissance du quartier Al-Jazira a été le résultat d'une nécessité d'extension du 1^{er} noyau de la ville de Tunis imposée par l'afflux de la population européenne¹⁰. Durant la deuxième moitié du 19^{ème} et la première moitié du 20^{ème} siècle, le quartier Al-Jazira a connu la construction de plusieurs équipements publics comme l'hôtel des postes, la gare française, le bâtiment de la municipalité, des bâtiments des consulats des nations étrangères et des bâtiments à vocation commerciale sans oublier les immeubles d'habitation¹¹. Parmi les structures architecturales qui ont pris place dans le quartier, figurent les salles de spectacles comme les théâtres et les music-halls.

À partir de l'année 1920, la densité de la ville de Tunis ainsi que celle de ses faubourgs s'est accentuée, ce qui a engendré le développement de plusieurs commodités urbaines comme le réseau des transports et les lieux de rencontre et de spectacle dont la salle de cinéma l'Alhambra édifiée par M. Said Doughri en 1922.



Fig.2. La rue Al-Jazira Circa 1895¹² (Collection privée)

1-3- La situation de la salle de cinéma l'Alhambra

L'Alhambra est une salle de cinéma à implantation particulière. Elle est située au 28 rue Al-Jazira¹³. L'accès à la salle se fait à partir d'un passage privé qui mène à une courette. La façade intérieure de la salle de cinéma ouvre sur cette courette donnant l'aspect d'une « Driba ». La salle est entourée de bâtiments existants : un immeuble à sa gauche et une boutique en face. Il existait aussi un magasin sur la droite de la salle qui ouvrait sur une autre ruelle et non pas sur la courette. La salle ne possède qu'une seule façade donnant sur la courette et comportant la porte d'entrée et les issues de secours à la fois.

¹⁰ Leïla Ammar, 2010, p.104.

¹¹ Leïla Ammar, 2017, p.126-127.

¹² Leïla Ammar, 2010, p.106.

¹³ Dossier de permis de bâtir de la salle l'Alhambra, les archives municipales de Tunis.

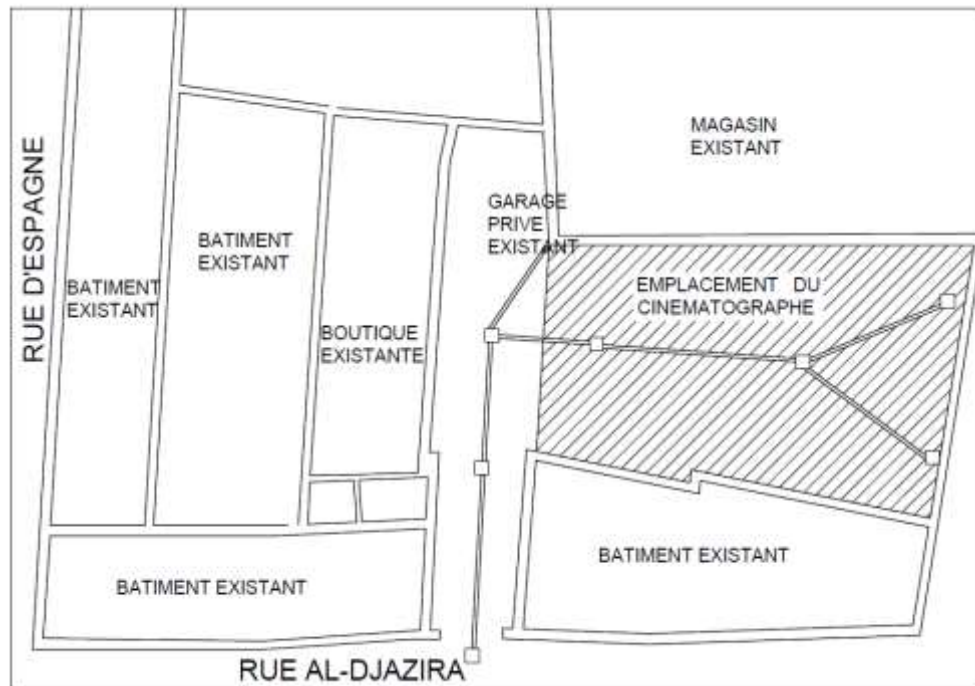


Fig. 3. Plan de situation de la salle de cinéma l'Alhambra
Source : Les archives de la municipalité de Tunis

2- L'Histoire de l'Alhambra de Tunis

La salle de cinéma l'Alhambra ou « El Hamra » a été érigée en 1922. Said Ben Ali Doughri, propriétaire de la salle, a déposé une demande pour l'obtention du permis de construction¹⁴ en 1921. L'objet de la demande était l'édification d'une construction à usage de cinéma sur un terrain situé au 28 rue Al-Jazira. Les plans présentés dans le dossier du permis de bâtir ont été conçus et signés par les architectes M. Gigli et F. Marcenaro.

Il est à noter que l'architecte italien Francesco Marcenaro habitait au N° 23 rue d'Italie à Tunis. Exerçant dans cette ville durant les années 1920, il a réalisé plusieurs édifices marqués par leur diversité comme le cinéma le Rio dans sa version de 1926, le Capitole et l'Alhambra en 1921. Cet architecte est connu par ses œuvres de style Art déco, et il a eu l'opportunité de travailler avec plusieurs autres architectes français et italiens comme Piollenc¹⁵ et De Simoni¹⁶.

Durant les années 20, la salle de cinéma l'Alhambra a fait partie de la liste des salles qui ont offert des tickets à tarif réduit pour deux personnes, pour les lecteurs de la revue « Cinémagazine¹⁷ ». Cette offre permettait à l'Alhambra de gagner des clients européens en plus de sa clientèle Tunisienne et Maltaise.

En 1930, le nombre de places dans la salle l'Alhambra a augmenté de 100 sièges, et la contenance est passée de 450 à 550 places réparties en places assises et strapontins¹⁸. Ces modifications ont été conçues par l'architecte Guido Pozzese.

¹⁴ Dossier de permis de bâtir de la salle l'Alhambra, les archives municipales de Tunis.

¹⁵ Gustave Piollenc est un architecte diplômé de l'école des beaux-arts de Paris, né en 1881. Il a conçu et signé les plans de permis de bâtir de la salle de cinéma le Capitole en 1930 ainsi que le Palmarium.

¹⁶ Ettore Sessa, 2008, p. 213.

¹⁷ Cinémagazine est une revue de cinéma parue de 1921 à 1935. Hebdomadaire de 1921 à 1930, puis mensuelle jusqu'en 1934 avant de redevenir hebdomadaire quelques mois avant sa disparition, cette revue à vocation populaire a publié en même temps des « films racontés », des critiques et des articles de fond.

¹⁸ D'après le plan de répartition des sièges, dossier de permis de bâtir de la salle l'Alhambra, les archives municipales de Tunis.



D'après les correspondances administratives entre le propriétaire et la direction des affaires culturelles trouvées dans les archives de la salle l'Alhambra, et selon le « tout cinéma » de 1930, la salle proposait un programme composé d'une douzaine de représentations par semaine. Ce qui est à noter, c'est qu'il y avait des musiciens, au nombre de quatre, qui assuraient l'animation musicale¹⁹ avant et durant la projection cinématographique. En 1945, le gérant de la salle, suite à la réponse favorable à sa demande, a été autorisé à augmenter le nombre de représentations de la salle l'Alhambra de 12 à 21 projections cinématographiques par semaine²⁰.

3- La gestion de la salle

Il existait quatre types de gestion des salles de cinéma : la gestion en tant que propriétaire, ou exploitant, ou concessionnaire ou bien en tant que gérant. Ces deux derniers modes de gestion étaient les moins fréquents. Les concessionnaires n'étaient pas nombreux parce que le contrat de concession n'était possible que dans le cas des salles municipales comme la salle du Palmarium. Les gérants par ailleurs, n'étaient pas un corps de métier fréquent, les propriétaires préférant une auto-gérance ou un contrat d'exploitation pour garantir un revenu stable. Toutefois, M. Said Doughri, propriétaire de la salle l'Alhambra a eu recours au contrat de gérance à deux reprises : en 1930, lorsqu'il a signé un contrat de gérance avec M. Brichoux et en 1945 avec la société S.I.C.A.

4- La description architecturale

La salle de cinéma l'Alhambra est accessible à partir d'un passage privé qui s'élargit en courrette, formant un dégagement semblable à une « Driba ». Ce qui est à souligner c'est qu'il s'agit d'un espace appartenant au registre médinal avec vocabulaire architectural d'ordre colonial. Ce mélange architectural est en harmonie avec la situation de la salle, sur la jonction entre la Médina et la ville européenne matérialisée par la rue Al-Jazira.

1-1- Le plan

Lors de son premier établissement, la salle d'une superficie de 300m² avait une contenance de 432 sièges : 302 au niveau de l'orchestre et 130 au balcon. La totalité des sièges étaient placés de face par rapport à l'écran de projection excepté ceux des galeries latérales du balcon qui étaient placés de profils.

Le plan de la salle est de forme trapézoïdale et l'aménagement intérieur de la salle dessine une forme ovale, permettant ainsi une meilleure visibilité aux spectateurs ayant regagné les sièges les plus éloignés de l'écran de projection. Le spectateur venu assister à une projection cinématographique dans la salle l'Alhambra, était contraint de suivre un scénario architectural différent des autres salles. En effet, l'accès à la salle se fait à partir d'un espace semi-public et semi couvert, similaire à une impasse privée : il s'agit du vestibule de la salle. Dans la partie couverte du vestibule, se trouve un guichet pour la billetterie et des panneaux d'affichage accrochés sur les murs. Ce vestibule s'élargit dans sa partie découverte et présente un vaste hall d'attente semblable à son tour à une « Driba ». À partir de cet espace d'attente, le spectateur pouvait avoir accès au hall de distribution à partir de cinq portes en bois ; une centrale et deux plus petites de chaque côté. Ce hall de distribution permettait d'accéder directement au niveau de l'orchestre, ou bien d'accéder au balcon et aux galeries à travers les deux escaliers latéraux.

¹⁹ Le tout cinéma, 1930.

²⁰ Il est à signaler que durant les années 1933, 1935, 1940 et 1944, le propriétaire a déposé des demandes pour effectuer des modifications de la salle. Ces modifications ont varié entre agrandissement de la salle de projection, réaménagement des toilettes et traitement acoustique de la salle.



Les sièges de l'orchestre sont aménagés sur deux gradins, les passages sont au nombre de trois ; un central, un à gauche et un à droite, ces deux derniers menant aux sorties de secours. Quant au balcon, il est aménagé en forme de U. Les sièges de la partie centrale sont placés de face par rapport à l'écran de projection, tandis que ceux des deux galeries sont aménagés de profil, les uns en face des autres. La cabine de projection, placée au 2^{ème} niveau est accessible à partir des escaliers gauches qui mènent au balcon. Quant au local administratif, on y accède de l'extérieur de la salle, à partir du vestibule. Chaque niveau de la salle l'Alhambra est doté de deux cabines de toilettes.

1-2- La façade

Cette salle possède une façade riche et bien ornementée, aussi large que haute, qui a l'aspect d'un carré statique. Le soubassement de la façade est marqué par l'arcade des portes en bois. Le corps est une sorte de faux balcon étalé sur le long de la façade. Le couronnement est marqué par une corniche architravée et tout le mur de la façade est décoré par des bandes horizontales de largeurs égales, séparées par des rainures.

La façade principale de l'Alhambra est divisée verticalement en trois parties : une partie centrale et deux parties latérales identiques. La partie centrale est dotée d'une porte en bois, grande et majestueuse. A l'étage, se trouve une loggia avec une fenêtre longitudinale en arcade en plein cintre. De part et d'autre de cette loggia, deux pilastres et une fenêtre surmontée d'un fronton triangulaire à tympan sculpté. Latéralement, deux portes de bois en plein cintre de chaque côté. Au niveau du 1^{er} étage, deux galeries sont supportées chacune par trois corbeaux. Trois colonnes d'ordre dorique ornent dans chaque galerie, surmontées par une corniche et une balustrade décorée par des rectangles à motifs simples.

1-3- L'intérieur de la salle

L'intérieur de la salle est aussi riche que sa façade. En effet, l'écran de la salle sous forme d'un carré de 6.5m*6.5m a un encadrement à motifs floraux et se voit couronné d'une rosace. Deux pilastres cannelés viennent border cet encadrement et à leurs bases figurent deux putti²¹. D'une façon générale, la décoration de la scène et de l'écran est riche et chargée.

Quant à l'aménagement des sièges, il a été constaté dans plusieurs cas de salle de cinéma en Tunisie, que les concepteurs et des propriétaires cherchaient à aménager le maximum de sièges dans un minimum de surface. Dans les autres cas, l'architecte et le propriétaire se limitaient à un nombre de places fixe et offraient au spectateur plus d'espace pour s'asseoir confortablement. Quoiqu'il en fût, le seul objectif était de garantir un équilibre budgétaire.

Dans le cas de l'Alhambra, on se trouve dans un troisième cas de figure. La salle offre différentes catégories de sièges à savoir des fauteuils, des sièges en bois et des strapontins, placés de manières différentes au niveau de l'orchestre, du balcon et des galeries... Cet aménagement impose un échelonnage du prix des places et une sélection naturelle du public. La seule contrainte était de respecter soigneusement les normes concernant les distances

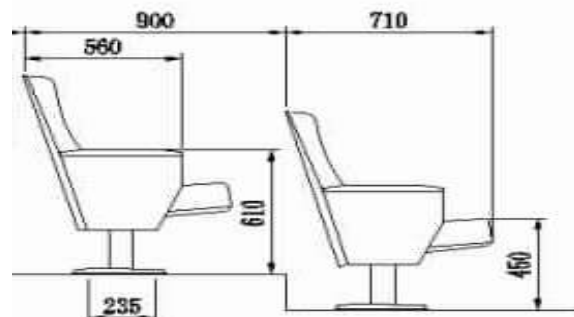


Fig.4. Schéma illustrant la disposition des fauteuils sur le gradin de l'Alhambra (Travail personnel)

²¹ Les putti est le pluriel de putto, et le terme désigne des sculptures de bébés supportant un pilastre ou une attique.

respectives entre les sièges eux-mêmes et entre les sièges et l'écran de projection

1-4- Mode de construction

Le système constructif adapté pour la salle de cinéma l'Alhambra est le béton armé ; des fondations en semelles isolées et une supra-structure en système poteau-poutre. Les semelles porteuses des murs sont de forme cubique mesurant 1 m de chaque côté, celles au centre (porteuses de la chape uniquement), avaient une forme de parallélogramme mesurant 1m*1m*0.6m. La pente de la salle étaient assurée par des fondations semi-profondes qui consistaient en des puits de fondations de profondeur variable selon leur emplacement par rapport à la pente. L'architecte propose de couvrir le parterre par une chape en béton de 15 cm d'épaisseur. Les poteaux sont de section carrée et de 0.3m de côté et l'épaisseur de la dalle est de 0.3 m²².

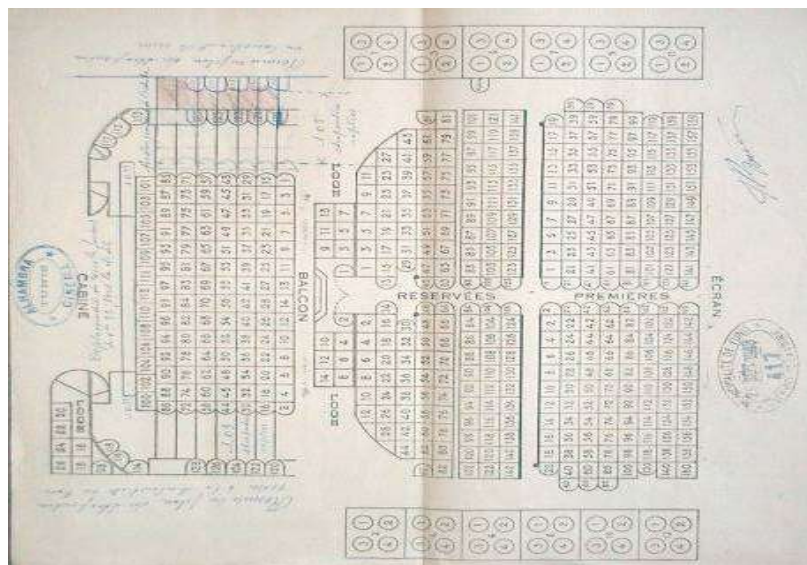


Fig. 5. Plan de répartition des sièges, au niveau du parterre.
(Source : Les archives de la municipalité de Tunis)

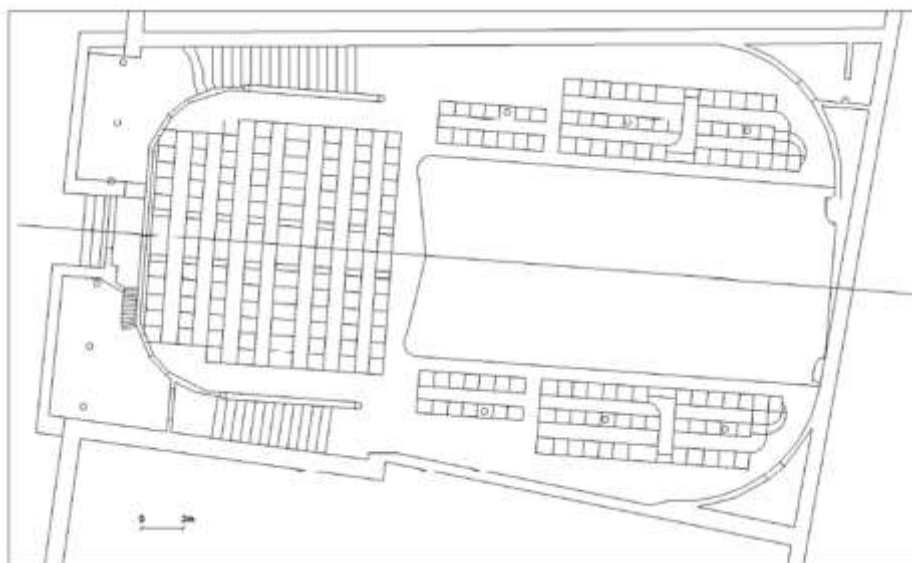


Fig. 6. Plan des galeries de l'Alhambra (Source: Dessin Ines Ouertani à partir du dossier de permis de bâtir)

²² Dossier de permis de bâtir de la salle l'Alhambra, notes de calculs.

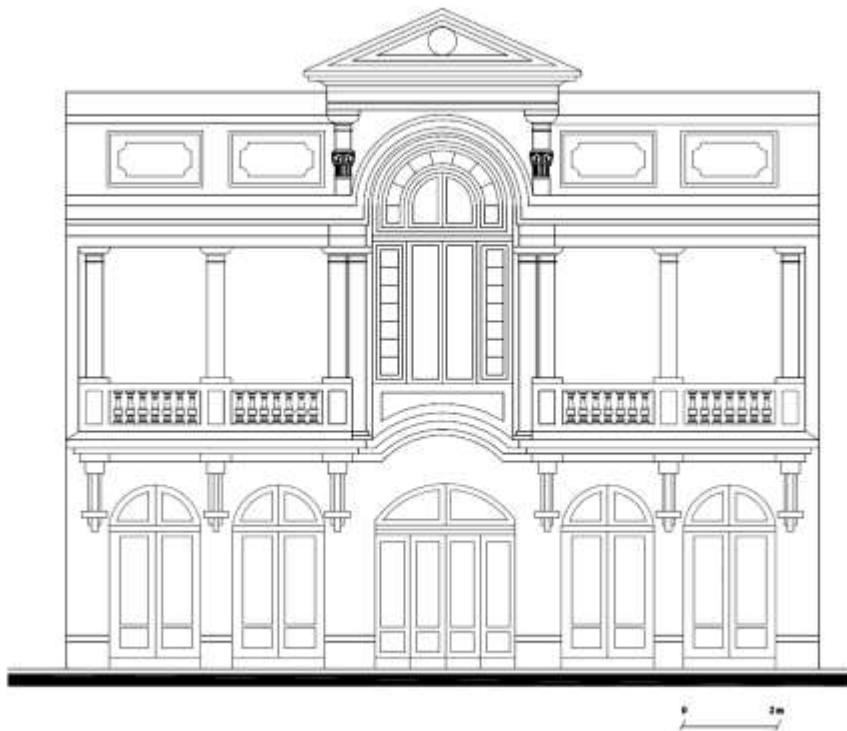


Fig. 7. Façade principale de la salle, elle donne sur l'entrée semi couverte.
(Source : Dessin Ines Ouertani à partir du dossier de permis de bâtir)

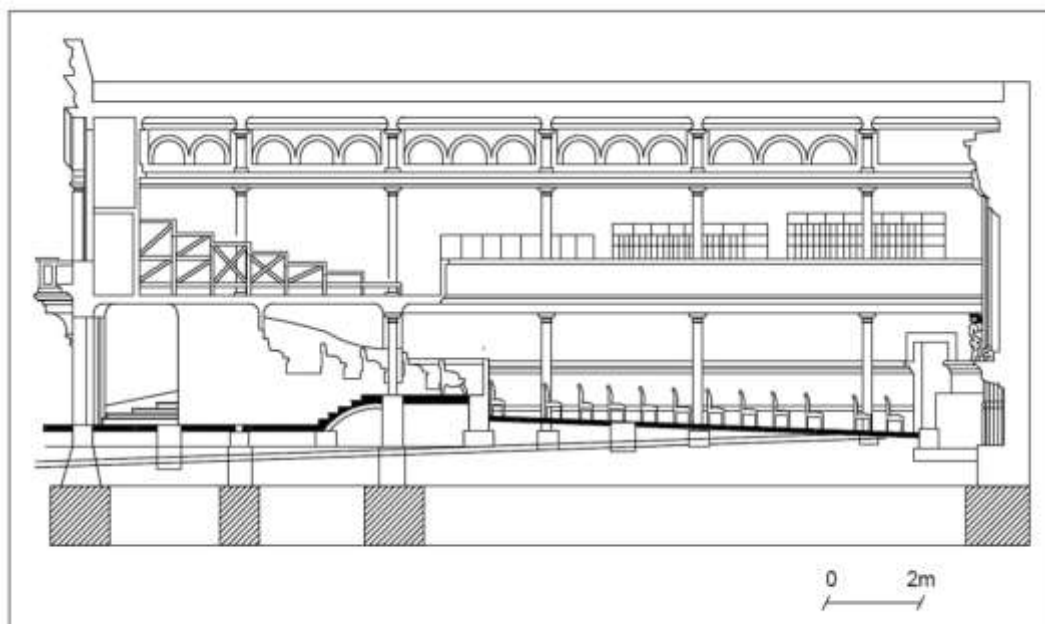


Fig. 8. Coupe longitudinale de la salle qui montre aussi différents détails de la structure et de l'aménagement intérieur de la salle. (Source : Dessin Ines Ouertani à partir du dossier de permis de bâtir)

5- Les spécificités de la salle de cinéma l'Alhambra

L'entrée de l'Alhambra lui donne une spécificité par rapport aux autres salles de cinéma de Tunis. En effet, l'idée d'ouverture principale et celle de secours sur la même façade est bien manifeste sauf qu'elles ne donnent pas sur une rue, mais sur une sorte de cours semi-privée dite « Driba » s'ouvrant sur la rue Al Jazira via un passage couvert.

L'accueil et l'attraction sont un caractère indispensable dans l'architecture des cinémas. Cet aspect est traité de diverses manières dans les différents édifices dédiés au cinéma : le premier aspect est l'attraction par la forme de la façade ou par le traitement de l'entrée tel par exemple le Rossini Palace qui provoque une curiosité de découvrir l'espace par sa façade richement décorée de style art nouveau, surmontée d'une rosace marquante et unique. Dans un contre-exemple, l'Alhambra est aussi une salle dotée d'une façade somptueusement ornée qui s'étend sur deux niveaux, sauf que cette dernière n'assume pas le même rôle d'attraction que la façade du Rossini parce qu'elle ne donne pas directement sur une rue ou une avenue. Son ouverture sur une sorte de « Driba » inhibe sa perception par les passagers de la rue Al-Jazira. Ceci dit, le traitement de la façade seul ne suffit pas pour assurer l'aspect d'attraction, caractéristique fondamentale dans l'architecture des salles de cinéma.

Pour concevoir un cinéma, les architectes ont abandonné la forme classique de fer-à-cheval des théâtres et ont adopté la forme rectangulaire en plaçant l'écran sur l'un des petits murs de ce rectangle comme c'est le cas pour la majorité des salles de cinéma en Tunisie²³. D'autres ont opté pour la forme trapézoïdale offrant le privilège de gagner plus d'espace sur le côté opposé au mur de l'écran de projection. L'exemple le plus marquant en Tunisie est celui de l'Alhambra, dotée d'un plan sous forme de trapèze offrant ainsi plus de places au fond de la salle. L'écran de projection est placé sur le côté opposé, sur la petite base du trapèze.

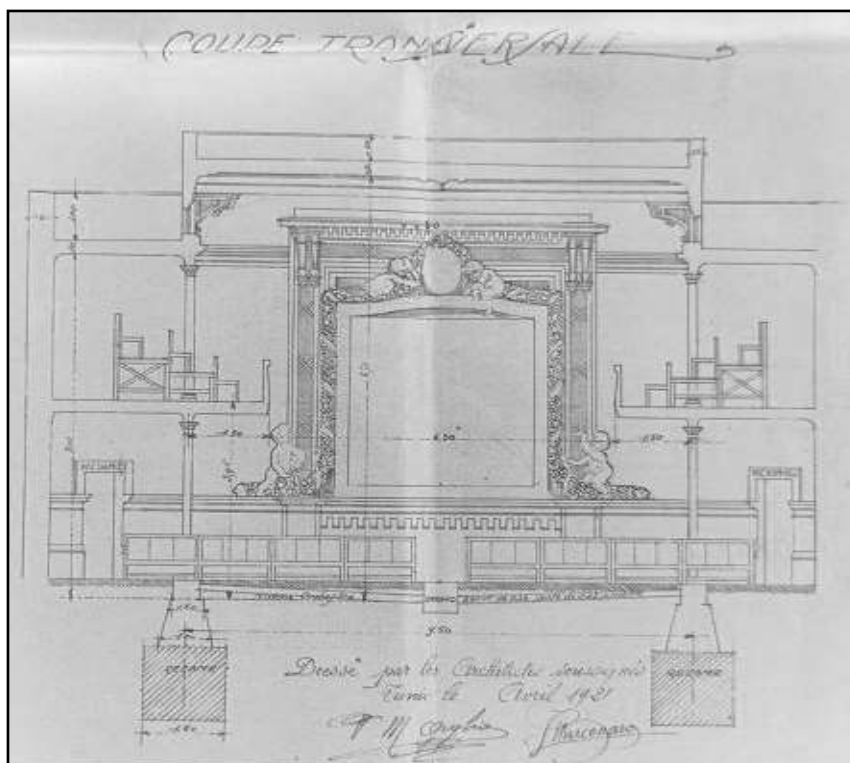


Fig. 9. Coupe transversale de la salle : elle montre l'écran, les niveaux de la salle de projection, les fondations et la disposition des sièges. Source : Les archives de la municipalité de Tunis.

²³Le Parnasse, le Capitole, l'ABC, le Mondial, le Lido... avaient tous un plan rectangulaire.



Conclusion

Suite à notre analyse qui a porté sur les différents aspects architecturaux, on a pu constater que notre salle de cinéma doit être traitée comme un cas particulier dans son site par son effet visuel spécifique, ses formes, ses couleurs et ses lumières. L'Alhambra propose une image singulière et caractéristique de la ville de Tunis. L'espace intérieur de la salle de cinéma est une chaîne de séquences, un parcours tracé par les différentes composantes architecturales commençant par la Driba, la façade, puis les parois internes et les couloirs, aboutissant aux vestibules, les allées arrivant à la forme des fauteuils et à la cabine de projection, clé de voûte de notre cinéma.

Le mode de construction et le traitement acoustique sont deux clauses fondamentales sur lesquels doit porter la réflexion. Au départ, le défi était d'assurer une bonne audition de l'orchestre et une vision sans obstacle entre le spectateur et l'écran. Ensuite, avec le cinéma parlant, les contraintes sont devenues plus grandes. Mis à part la bonne qualité sonore et visuelle, l'intérêt était porté davantage sur l'ambiance uniforme entre les deux, tout en gardant une isolation acoustique entre l'intérieur et l'extérieur. Il est à noter qu'au cours du chantier d'exécution, des modifications ont été apportées à la construction de la salle l'Alhambra, généralement mentionnées dans les correspondances entre l'architecte et l'administration. La salle a également subi des modifications au cours de sa vie fonctionnelle, agrandissements, ajouts de fauteuils, etc. Ces modifications ne sont pas toutes signalées auprès des services municipaux des permis de bâtir, mais elles peuvent être repérées in-situ.

D'une manière générale, le premier public du cinéma en Tunisie était européen. Seuls les Tunisiens notables, riches ou élitistes, avaient accès aux projections et malgré la publicité et les efforts des projectionnistes, le nombre des spectateurs tunisiens était limité. A partir des années 1930, la salle l'Alhambra, a donné l'opportunité aux spectateurs Tunisiens de s'approprier une nouvelle forme de divertissement en projetant des films de cinéma arabe. En effet, le cinéma parlant et le cinéma arabe ont réussi ensemble à s'infiltrer dans la société dite « indigène » et à s'imposer en tant que nouvelle culture sociale pour les Tunisiens. Ceci a beaucoup aidé à élargir la base des cinéphiles en général.

Pour conclure, soulignons que la prolifération de ce nouveau type architectural dans tous les quartiers des villes tunisiennes, comme le quartier Al-Jazira, était un facteur de grande importance dans la propagation du spectacle cinématographique. En outre, les salles de cinéma, comme l'Alhambra, ont permis de conquérir toutes les classes sociales ; les grandes salles en ville, les petites salles et les hangars en quartiers, les camions ambulants à l'intérieur du pays. Tous ces efforts ont réussi à attirer un public devenu, avec le temps, moins élitiste et plus hétérogène.



Bibliographie

- AMMAR Leïla, 2010, *Tunis d'une ville à l'autre*, Éditions Nirvana, Tunis.
- AMMAR Leïla, 2017, *La Rue à Tunis, réalités, permanences, transformations de l'espace urbain, 1835-1935*, Centre de Publication Universitaire et Laboratoire d'Archéologie et d'Architecture Maghrébines, Tunis.
- BELAID Habib, 1998, « Aperçu sur le cinéma Tunisien en Tunisie à l'époque coloniale », *Rawafed*, n° 4, Tunis, p. 85-106.
- BEN ALI Abdel Kader, 1998, *Le cinéma colonial au Maghreb*, Le Cerf, Paris.
- BOSSENO Christian-Marc, 1983, « Cinéma tunisien », *La Revue du cinéma*, p. 49-62.
- BOSSÉNO Christian-Marc, 1993, « Le siècle du spectateur », *Vertigo*, n° 10, p. 67-71.
- BOUGHDIR Férid, 1986, « Le cinéma en Tunisie », *Revue Tunisienne de communication*, n°9, p. 88-113.
- CHRIAA Taher, 1970, « Inventaire du cinéma en Tunisie en 1970 », *Agence de coopération culturelle et technique*, Dakar, p. 1-56.
- Cinémagazine, Janvier 1933.
- CORRIOU Morgan, 2015, « Cinéma et urbanité à Tunis sous le protectorat français », *l'Année du Maghreb*, n°12, p. 181-195.
- GODOLI (E.), GIACOMELLI (M.), FINZI (S.), SAADAOUÏ (A.) (dir), 2011, *Architectures et architectes italiens au Maghreb*, Actes du colloque international, Tunis, 10-12 décembre 2009, Edizioni Polistampa, Firenze.
- LACLOCHE Francis, 1981, *Architectures de Cinémas*, Éditions du Moniteur, Paris.
- LACLOCHE Francis et GRIBE Gérald, 1984, *50 lieux, 50 villes : salles de cinéma : situations urbaines, architecture, aménagement*, Ministère de la culture, Délégation à l'aménagement du territoire, Paris.
- LEPIDI Jules, 1953, « Cinéma et radiodiffusion », *Bulletin économique et social de la Tunisie*, Tunis.
- LESCHESNE G., 1955, *La salle de cinéma moderne*, Edition La technique du cinéma, Paris.
- MESNIL Michel, 1985, *Le parfum de la salle en noir*, Edition PUF, Paris.
- MEUSY Jean-Jacques, 1995, *Paris-Palaces ou le temps des cinémas (1894-1918)*, CNRS Éditions, Paris.
- OUERTANI Ines, 2007, *Les salles de cinéma à Tunis, un nouveau type architectural dans une nouvelle forme urbaine*, mémoire de master, Tunis.
- OUERTANI Ines, 2017, *Les salles de cinéma de Tunisie pendant la période du Protectorat (1897-1950), Étude historique et architecturale*, thèse de doctorat, Tunis.
- SAUVAGET Daniel (dir.), 2001, *Le cinéma dans la Cité*, Éditions du Félin, Paris.
- SERCEAU Daniel, 2000, « Dans les salles populaires, le cinéma populaire », *Le cinéma du samedi soir, CinémAction*, n° 95, 2ème trimestre, p. 42-49.
- SESSA Ettore, 2008, *Architetti, ingegneri, decoratori e costruttori italiani in Tunisia*, GRAFILL, Palermo.
- VERGNES E., 1920, *Cinémas : vues extérieures et intérieures*, édition CH. Massin, Paris.